

Balanes, anatifes et pouces-pieds, d'étranges crustacés

François de BEAULIEU

Objets de controverses passionnées pendant des siècles, les anatifes, qu'on trouve sur les épaves, ont laissé une trace insoupçonnée dans la langue française et l'histoire des traditions. Quant à leurs proches parents, les pouces-pieds, ils ont acquis récemment une telle valeur marchande que les falaises de Belle-Ile et de Groix ont fait l'objet d'un pillage insensé et que, tous les ans, gendarmes et douaniers ont à sévir contre des braconniers.

Qui songerait que le crabe qui nous fait face, toutes pinces écartées, appartient à la même classe que les balanes qui parsèment le rocher que nous venons de soulever ? C'est en fait seulement en 1830 qu'un naturaliste anglais s'est avisé de remarquer des caractères communs dans le premier stade larvaire de ces deux organismes. En "choisissant" de vivre fixés à un support, balanes, anatifes et pouces-pieds modifient en profondeur l'organisation d'origine des crustacés et constituent le groupe des cirripèdes. Les yeux disparaissent, et les pattes deviennent six paires de "cirres" qui se déploient hors d'une petite boîte aux parois plus ou moins mobiles renfermant les organes vitaux. L'agitation des cirres et de leurs cils crée un courant d'eau qui assure l'alimentation et la respiration de l'animal.

Sédentaires et nomades

La balane ressemble, il est vrai, plus à une bernique qu'à une crevette et on la nomme d'ailleurs *brinnig-gwenn* (patelle blanche) en breton. Une demi-douzaine d'espèces sont communes sur les côtes de Bretagne. Citons *Elminus modestus*, *Balanoïdes balanoides*, *Balanoïdes montagnei*, etc... qui vivent sur les rochers découvrant à marée basse et constituent un excellent antidérapant. Les balanes ne

se fixent pas que sur les rochers et on en trouve aussi bien sur les coques des navires mal entretenus que sur la tête des baleines. La larve sécrète un ciment très efficace que l'on a utilisé pour faire tenir les prothèses dentaires. Comme les autres cirripèdes, les balanes sont bisexuées mais doivent se féconder les unes les autres, ce qui signifie que si l'une d'elles reste isolée, elle mourra à la fois vieux-garçon et vieille-fille. Mais les risques sont limités puisque les adultes sécrètent une substance qui attire les larves et favorise donc la formation de colonies.

La vie des anatifes est beaucoup plus hasardeuse puisque la plupart confient leur destin à des épaves. On trouve assez facilement sur le rivage des morceaux de bois portant des bouquets de ces étranges petites tulipes blanches veinées de brun. Les anatifes se distinguent en effet des balanes par leur pédoncule souple, au bout duquel, deux valves formées de cinq plaques cornées s'ouvrent dans l'eau pour laisser passer les cirres. La "carapace" du plus courant, *Lepas anatifera*, fait cinq centimètres et couronne un pédoncule brun sombre d'une vingtaine de centimètres. Beaucoup plus rare et ne dépassant pas 3,5 centimètres, l'anatife en faisceau a un pédoncule clair et se fixe sur de petites épaves, voire une goutte de mazout ou une bille de polystyrène, qu'il enrobe de mucus. L'anatife pectiné, quant à lui, est



B.M. Rennes

Manuscrit de Robien (vers 1750) Pl 44 - "A : pouce pied ; B : gros ballanus ou glan de mer ; C : concha hanatifera ou Brenache".

tout aussi rare et encore plus petit mais il présente des stries entrecroisées. Le nettoyage des filets sur les jetées permet d'observer parfois l'extrémité de la "carapace" dont les valves sont formées de quatorze plaques velues. L'anatife vit au fond de la mer, fixé sur les colonies d'hydraires ou de bryozoaires.

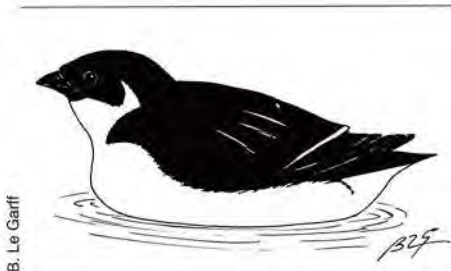
Autrefois, on disait que les épaves garnies d'anatifes (en général *garili*, *perchou-peu* à Douarnenez) annonçaient un hiver rude suivi de bonnes récoltes. Mais la grande majorité des ouvrages qui parlent des anatifes évoquent la légende justifiant leur nom, issu du latin *anas* (canard) et *ferre* (porter). En effet, on racontait autrefois que les anatifes donnaient naissance à un oiseau qui était, selon les auteurs et les régions, la bernache nonette (*Branta leucopsis*), la bernache cravant (*Branta bernicla*) ou la macreuse noire (*Melanitta nigra*). Certains ajoutent que ces oies "nées de la mer" pouvaient ainsi être mangées en temps de carême, et il était encore des Irlandais pour l'affirmer il y a moins de cinquante ans. Le sujet est loin d'être anecdotique puisqu'il alimenta pendant près de dix siècles les débats autour des nourritures autorisées pour les croyants et de la génération spontanée et qu'il a laissé des traces jusque dans notre langage quotidien. Pourtant, l'analyse de ses origines et les développements du problème, abordés en 1958 par Armstrong dans *The folklore of birds*, n'a jamais donné lieu à une synthèse en français.

Canards irlandais

C'est dans le célèbre "Livre d'Exeter", datant du VIII^{ème} siècle, que l'on trouve la mention la plus ancienne : des créatures noires et blanches naissent sur l'eau après avoir été attachées à des morceaux de bois. On peut même se demander si ce texte n'a pas inspiré Géraud de Cambrai qui parle, vers 1186, dans sa *Topographica Hiberniae*, de "bernacae" nées d'organismes marins. Cet auteur affirme cependant avoir vu "de ses propres yeux" des milliers de ces "petits oiseaux" accrochés à des morceaux de bois sur les grèves de l'Irlande. Ces oiseaux ne font donc pas de nid et les évêques et religieux les mangent en carême car "ils ne sont pas de la chair". Quant à Gervais de Tilbury qui mentionne, vers 1210, dans ses *Otia imperialia*, l'existence d'oiseaux nommés "barneta" que l'on mange en carême et qui poussent dans des arbres près d'une abbaye du Kent, ne recopie-t-il pas Géraud de Cambrai en ajoutant simplement le motif de "l'arbre à canards" qui allait frapper les esprits ? Les transcrits qui suivront (Thomas Cantimpratus, Vincentius Bellovacensis, Konrad Meigenberg, Albert Le Grand, Roger Bacon) ne présentent guère d'intérêt mais il faut cependant mentionner le compilateur juif anonyme de *L'Ymage du monde*

(1245) qui localise précisément la légende en Irlande et le frère Odoric qui rapporte tardivement (1318) le récit de base dans son Journal de voyage mais dont le compagnon, frère James, est un pur Irlandais. De nombreux bestiaires vont donc, tout au long du moyen-âge reprendre la légende et l'agrémenter d'illustrations très convaincantes... C'est, par exemple, le cas de John Gerard qui représente l'arbre et qui affirme, dans son *Herbal* de 1596, qu'il a vu les oiseaux. Thomas Plater le Jeune, le célèbre voyageur suisse, envoie même les fameux coquillages à Bâle, en 1599. Il faut donc d'autant plus souligner le rationalisme naissant de l'empereur d'Allemagne, Frédéric II, qui, dans la première moitié du XIII^{ème} siècle, rédige un Art de l'oisellerie, véritable traité d'ornithologie ou apparaît d'ailleurs, pour la première fois, le nom de l'oie bernache. Il n'a pas hésité à envoyer des "chercheurs contractuels" vers le nord de l'Europe pour vérifier les affirmations des bestiaires ; ce qui lui permet, n'ayant obtenu aucun témoignage crédible, de remettre en cause l'existence d'un oiseau né d'un arbre. Mais son oeuvre sera loin de connaître la diffusion de celles qui se contentèrent de recopier sans discuter.

Fort heureusement, un témoignage extérieur jette une lumière extraordinaire sur la légende. Dès le X^{ème} siècle, un voyageur arabe du nom d'Ibrahim Ibn Ahmad At-Tortushi parle des arbres qui poussent sur la côte de Shashin (probablement le pays



B. Le Garff

Le mergule nain (Alle alle) est à peine plus gros qu'un merle. On en trouve tous les ans sur nos côtes à la suite des tempêtes d'hiver. Il niche au Spitzberg, en Islande et sur les falaises de l'arctique. C'est très probablement cet oiseau qui a servi à la construction du récit primitif sur les anatifes.

Ce sera la seconde apparition de ce mergule nain dans Penn ar Bed puisque ce dessin a été réalisé par Bernard le garff sur la base de l'oiseau qu'il avait observé, croqué et photographié à Lorient en décembre 1958.

Une notule était parue dans le n°18 de Penn ar Bed, son auteur avait alors 17 ans. Comme le mergule trouvé à Callac, vers 1935 et signalé dans le même numéro, celui-ci avait été déporté vers la Bretagne par une violente tempête.

des "Saxons") et qui tombent dans l'eau. C'est alors seulement qu'ils se couvrent d'une gelée où apparaissent les oeufs qui donnent ensuite des oiseaux noirs assez semblables aux plongeurs et flottant sur



F. De Beaulieu

Anatifes sur un bois flotté.

l'eau mais qu'on ne trouve jamais vivants. La mer rejette leurs cadavres après les tempêtes sur les côtes. Cette description laisse peu de doutes sur l'identité de ce petit oiseau plongeur noir et qui ne nichait pas dans le monde connu des Européens du Haut Moyen Age : il ne peut s'agir que du mergule nain (*Alle alle*) qui niche dans les zones arctiques et dont on note régulièrement des échouages massifs sur les côtes des îles britanniques. Il est probable que les mêmes croyances se sont appliquées ensuite aux bernaches et à divers migrants (le naturaliste Gessner parle en 1551 du macareux comme d'un "oiseau-poisson") apparaissant mystérieusement et présentant l'intérêt d'être disponibles en temps de carême. On chassait d'ailleurs systématiquement canards et macreuses au filet sur tout le littoral. Ainsi, la légende veut que ce soit en observant la fixation des moules sur les piquets d'arrimage de ses filets à oiseaux que l'Irlandais (encore un !) Walton inventa, au treizième siècle, les premier bouchots en baie d'Aiguillon. Duhamel du Monceau décrit avec force détails les "rets à macreuses" utilisés au XVIII^{ème} siècle en baie de Mesquer et de Pénérf dans le Morbihan. La chasse se faisait de novembre à fin mars pendant les grandes marées.

Orthographe

La plus grande anarchie préside depuis des siècles dans la graphie des noms communs de beaucoup d'espèces marines. Anatifes et pouces-pieds sont des cas exemplaires et nous ne souhaitons que souligner combien les choix faits dans cet article peuvent être discutés.

On ne saurait, certes, retenir le *poussepié* du "Verborum" publié par Morel en 1558; mais si le dictionnaire de l'Académie invite dès le XVIII^{ème} siècle à orthographier *pousse-pied*, Littré opte pour *pouce(s)-pieds* et Larousse pour les deux (en écrivant donc *pouce-pieds* au pluriel). Quant aux Affaires maritimes, elles ne parlent que d'anatifes, pour se tirer d'affaire...

Toutefois ce terme n'est guère mieux établi puisque Jules Verne parle d'anatifs dans "Vingt mille lieues sous les mers" et que Colette nous donne des anatiffes dans sa "Chambre d'hôtel" en 1940.

L'orthographe du breton est peut-être plus sûre, mais les prononciations des diverses appellations pouvant varier d'un port, voire d'un bistrot à l'autre, on ne peut opérer un sage repli sur la langue des vieux marins. Citons, pour mémoire, *pochou-pezh*, *treid moc'h* et *pas-e-bez*, ainsi que le *tromour* de Groix où il y a même une rue Tromor.



R. Basque

Tous les amoureux des grandes vasières bretonnes en hiver connaissent les bernaches. Grâce à la protection dont elles bénéficient, leurs populations ont pu retrouver un niveau moins alarmant qu'il y a trente ans. Mais aujourd'hui, c'est la diminution des ressources alimentaires, constituées pour l'essentiel par les grands herbiers littoraux, qui limite en nombre et en durée le stationnement des bernaches dans notre région.

Portrait de l'Arbre qui produit de ses fruits Canards vivants & volants.



(coll. F. de Beaulieu).

V 11

Max Müller, dans ses *Nouvelles leçons sur la science du langage* (1864), a fait remarquer que le mot même de "barnacle" qui désigne la bernache en anglais est une déformation d'*Hibernicae*, l'Irlande. Le nom des anatides "bernaculae" serait le troisième élément qui aurait justifié linguistiquement le récit et facilité sa diffusion. Le nom scientifique de la bernache cravant (*Branta bernicla*) semble avoir intégré ses origines légendaires. *Branta* est très probablement d'origine celtique et serait en rapport avec la racine nordique *brandr* qui évoque autant le feu que le noir de la suie, couleur de l'oiseau. *Bernicla*, renvoie, selon divers auteurs, à un mot celte, *barennika*, signifiant oie et à la bernique des Bretons. D'autres linguistes notent que l'ancien irlandais utilisait des termes similaires pour l'oiseau et le coquillage (*giurann*).

La dispute des crustacés

L'extension et les applications pratiques de cette légende confinée à l'origine aux îles britanniques (les Grecs et les Romains l'ignorent) ne va pas aller sans problèmes. Pierre de Beauvais rapporte ainsi que le pape Innocent II (1130-1143) a condamné la consommation des bernaches en temps



Au XVI^{ème} et au XVIII^{ème} siècle, de nombreux ouvrages ayant pour objet de décrire la nature, les plantes, voire le monde donnent une représentation des "arbres à canards". Autant dire qu'ils se recopient les uns les autres et qu'ils contribuent à donner corps à la légende, tout comme quelques anatides présentés dans les cours et aux "savants", n'auront aucun mal à passer pour des oeufs au premier stade de l'incubation. L'analogie entre les valves cornées et un bec de canard ne pouvait que convaincre les plus incrédules.

de carême. A la même époque, le monde juif se posait un problème identique et les plus hautes autorités rabbiniques se penchèrent sur la question. Après avoir envisagé qu'il pouvait s'agir de fruits, elles tranchèrent pour de la viande.

En France, le sujet va susciter une abondante littérature jusqu'à la fin du XVIII^{ème}, mais c'est la macreuse qui en est la vedette et tient le rôle "d'oiseau-poisson". Notons que le mot semble venir du néerlandais *meerkot*, via le normand macroule. En 1651, Isaac Cattier publie un *Discours de la macreuse* qui va trouver ses limites quand paraîtra, en 1667, la traduction de *L'Histoire naturelle des singularités d'Angleterre et d'Ecosse* où Josué Childrey affirme (et c'est vrai) qu'il a vu des macreuses couvant leurs oeufs au nord de l'Ecosse. Dès 1595, l'explorateur hollandais Barentz a signalé la nidification des oies bernaches au Groënland. Ce qui n'empêchera pas en 1709, l'abbé de Vallemont, après avoir attentivement étudié "les petits hôtes qui logent dans ces appartements si artistement faits", de continuer à soutenir que les anatides sont les oeufs de ces oiseaux "à sang froid" qui ne peuvent donc couvrir (*Curiosités de la nature*). Hecquet, qui écrit au même moment un ouvrage sur les dispenses de

Les pouces-pieds...

Les pouces-pieds (*Pollicipes cornucopiae*), comme les balanes, sécrètent une substance donnant à leurs larves une petite chance de trouver un site de fixation favorable après leur petit voyage en mer. C'est pourquoi, une cueillette raisonnable - c'est une espèce comestible - qui "éclaircit" le peuplement, peut favoriser la dynamique démographique, tandis que la mise à nu de larges surfaces de roche peut être très préjudiciable, ne serait-ce qu'en favorisant l'installation des moules, colonisatrices beaucoup plus rapides. Mais, le pouce-pied, tout hermaphrodite qu'il soit, pratique la reproduction croisée; il faut donc une densité d'individus suffisante pour qu'elle puisse avoir lieu. La maturité sexuelle n'étant atteinte qu'au cours de la cinquième année, il ne faut donc prélever que des individus d'au moins quinze millimètres. Si on les laisse tranquilles, ils pourront vivre au moins vingt ans, formant une bande de deux à trois mètres de large sur les rochers battus par les vagues.

Or, la cueillette à Belle-Ile ou à Groix pour la "godaille" ou l'exploitation raisonnée par des professionnels responsables - activités autorisées dans certaines conditions - est sans cesse battue en brèche par un

braconnage brutal. En effet, les gisements du Pays Basque et de Galice, ravagés depuis longtemps, ont bien du mal à alimenter le marché du *percebe*, produit dont la valeur identitaire a dépassé depuis longtemps l'intérêt gustatif. La demande espagnole est devenue telle qu'un chômeur peut être tenté de prendre des risques



H. Romné

Qui a inventé l'expression "pêche sportive" ? Il faut en permanence guetter la lame un peu plus forte que les autres qui va balayer le rocher où vous travaillez et fuir vers les hauteurs.



H. Romné

La pêche aux pouce-pieds en phase terminale à la Pointe de Grand Guet (Belle-Ile).

pour livrer un sac de cinquante kilos : c'est une "marée" de deux mille cinq cents francs ! Belle-Ile ayant la réputation d'abriter les plus importantes colonies du monde, la tension y est souvent vive (on s'est même tiré dessus et on a compté jusqu'à deux cents pneus crevés) et des hommes sont morts pour s'être aventurés dans des falaises balayées par des lames. Ne racontait-on pas aussi, vers 1987, que la filière clandestine du pouce-pied servait à alimenter les caisses des séparatistes basques espagnols ? Les "coups" de plusieurs centaines de kilos ramassés en quelques heures et vendus au prix fort (600 francs le kilo !) par tel baroudeur local alimentent encore la chronique belliloise... Les pêcheurs eux, en tirent de 50 à 150 francs selon la qualité, la saison, la quantité et le circuit de distribution. Ils aimeraient bien que la répression des cueillettes illégales ne se limite pas à la saisie-alibi de quelques sacs et quelques procès-verbaux classés sans suite.

des crustacés disputés

Maison de la Nature - Belle-Ile



Il y a trois espèces du genre Pollicipes au monde. L'une en Australie, l'autre sur la côte est des Etats-Unis, et l'autre - notre pouce-pied - du Sénégal à la Bretagne.

Fleuron de la gastronomie belliloise, le pouce-pied aujourd'hui se fait rare. Il y a moins de 50 ans, les rochers des côtes ouest et sud en étaient couverts. Du niveau demi-marée jusqu'à basse-mer, on marchait sur ces crustacés. L'hiver, les villageois profitaient des grandes marées pour en déguster un repas. L'endroit le plus réputé pour le ramassage de grosses moules et de beaux pouces-pieds était la Truie, rocher situé à un mille de la côte Sud au large de l'île de Bangor. On y allait une ou deux fois dans l'hiver, car l'endroit est dangereux. En partant de port Kérel, il fallait une demi-heure environ à un bon rameur pour atteindre ce site. Arrivé sur place, un des équipiers restait dans le bateau et les autres sautaient sur le rocher. La pêche rapidement réalisée était mise en sacs, il fallait quitter les lieux avant le premier flot car les courants de marée sont très violents et rendent l'approche du rocher impossible. Au retour, on faisait la part des anciens, on se partageait la pêche ou on se réunissait pour la déguster ensemble.

Le commerce des pouces-pieds n'existait pas. Vers 1970, tout change! Les Espagnols sont acheteurs. Ils ont épuisé leur lieux de pêche et l'importation bat des records. Sans règle, pêcheurs et amateurs bellilois rivalisent pour satisfaire la demande. Les prélèvements sont tels qu'en quelques années l'espèce est en danger. Aujourd'hui, la pêche est réglementée, et les prises des amateurs limitées à 2 kg par personne aux grandes marées.

Groix n'est pas non plus à l'abri du braconnage mais l'existence de la Réserve naturelle devrait contribuer au maintien du peuplement. Relativement plus accessibles, les pouces-pieds de la côte Sauvage de Quiberon ont rapidement disparu. En fait, l'espèce, qui fut "commune" dans la région de Roscoff au XIX^{ème} siècle, ne remonte guère au-delà d'Ouessant et reste peu courante sur les rochers bien exposés de Camaret, du Cap-Sizun, de l'archipel des Glénan et des roches de Houat.

Les pouces-pieds peuvent être une intéressante ressource saisonnière pour quelques professionnels et même fournir des débouchés dans l'épicerie fine à des conserveries artisanales, mais la pérennisation de telles activités dépend d'une meilleure gestion des gisements et d'un contrôle sérieux des fraudes. On peut toutefois se demander si pour l'heure, on ne préfère pas, indirectement, gérer certains aspects du chômage en zone littorale en ne gérant pas les pouces-pieds !



Fig. 325. MACREUSE.

Le mâle de la macreuse noire (*Melanitta nigra*) est le seul canard tout noir, de la queue au bout du bec qui n'est orné que d'une tache orange vif à la base. La femelle et les jeunes sont brun sombre avec des joues et une gorge blanchâtres sous un bonnet sombre. En hiver, on peut voir dans les grandes baies, l'estuaire de la Loire ou au large du Mont-Saint-Michel, des rassemblements de plusieurs milliers d'oiseaux pouvant être observés. Il y a probablement un lien étymologique avec le macareux, dont on a aussi pu dire qu'il était aussi "viande maigre". (Dessin extrait de H. Milne-Edwards, *Eléments de zoologie, Oiseaux-Reptiles-Poissons*, 1844).

carême, continue de ranger la macreuse dans la classe des amphibiens avec le castor et les tortues. Une longue dissertation de Guettard (*Mémoires sur différentes particularités des sciences et des arts*) semble avoir clos le débat en 1783. Mais, en 1801, on présentait encore à Londres un magnifique "arbre à bernaches" comme s'il ne fallait pas mettre fin à la merveille de ces "nids-coquilles" où Bachelard voyait "le rêveur pris par les convictions du refuge"? Tout porte donc à croire que c'est la culture ecclésiastique et "savante" qui a contribué pendant des siècles à répandre en Europe continentale des récits autour des anatifes et des macreuses. Si elle a été adoptée par le peuple, la croyance recueillie par Paul Sébillot à Saint-Cast ("les anatifes sont les œufs de l'oiseau appelé bernache") a, on le voit, des origines fort complexes.

Nous ne croyons plus à ces légendes mais notre vocabulaire en garde la trace : un "canard" est une fausse note ou un journal peu crédible, un "cancan" une nouvelle douteuse, un "canasson" un mau-

vais cheval. Tous ces mots, ainsi que l'expression oubliée "l'histoire d'un canard", ont pris leur sens péjoratif au XIX^{ème} siècle, sous l'influence d'un rationalisme triomphant. L'évolution est déjà sensible au XVIII^{ème} siècle avec l'apparition du terme macreuse dans le vocabulaire de la boucherie où il désigne un morceau de viande maigre à pot-au-feu.

Qui, aujourd'hui, songerait à l'anatife en lisant son canard ? Qui songerait à la macreuse en disant d'un éditorial qu'il n'est "ni chair, ni poisson" ? Pourtant, tout comme l'expression "il a du sang de macreuse" qui était courante il y a un siècle, ce sont pour nous les ultimes témoins d'une vieille légende irlandaise.■

(Article paru en 1996 dans le N° 78 de la revue *Armen*, sous une forme légèrement différente)

François de BEAULIEU est enseignant et écrivain.